



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 18 septembre 2023 à 19 h 00**

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
29	29	27

Le Conseil Municipal de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal, sur convocation adressée par le Maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment de ses articles L. 2121-7 et suivants.

Secrétaire de séance : Aurélie GROSSO

Conseillers municipaux présents : SERRUS Jean-Pierre, RICARD Isabelle, JEAN Didier, VANHALST Philippe, VAILLAT Fanny, VANDENBOSSCHE Frédéric, GROSSO Aurélie, LEBRE Jean-Marie, FANTAUZZO Marie-France, COUSTABEAU Gérard, CARELLO Danielle, ROUSSIER Michel, JEAN Nathalie, ROBERT Astrid, LAFOND Emilie, URAS Patrick, AYME Michel, POSTIAUX Régis, PIGNOLY Sylvestre, DIOP Alix

Conseillers municipaux ayant donné pouvoir : MICHELOTTI Marie-Line donne pouvoir à RICARD Isabelle, BOUKHECHAM Amor donne pouvoir à GROSSO Aurélie, BOURGUE Michèle donne pouvoir à AYME Michel, BREBION Pascal donne pouvoir à JEAN Didier, MANDINE David donne pouvoir à LEBRE Jean-Marie, SBLANDANO Bruno donne pouvoir à SERRUS Jean-Pierre, SERAFINI Audrey donne pouvoir à POSTIAUX Régis

Conseillers Municipaux absents : MILAD Lydie, ARIDJ Nadjim

Délibération N° 2023/094-

OBJET : Dénomination de la Place de la Fenièrè

Rapporteur : M. Jean-Marie LEBRE

Indique à l'assemblée que conformément à l'article L. 2121-30 du Code Général des Collectivités Territoriales « le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation ».

Dans le cadre de la requalification du Centre Commercial de la Fenièrè dont la première phase de travaux débutera en 2023, il est nécessaire de dénommer cette place.

Le Maire propose ainsi de dénommer la place publique de Centre Commercial La Fenièrè « Place Docteur Jean-Louis Turcan » celui-ci ayant été Maire de 1995 à 2011.

DECIDE DE DENOMMER la Place du Centre Commercial de la Fenièrè « Place Docteur Jean-Louis Turcan ».

DIT que les plaques correspondantes seront apposées sur site et que les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (25) et 1 voix contre (BREBION Pascal) et 1 abstention(s) (RICARD Isabelle), adopte la délibération présentée.

Certifié exécutoire compte tenu de
la transmission en Sous-Préfecture
le 28/09/23 et de la publication
ou notification le 28/09/23

Ainsi fait et délibéré, aux jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS



la Secrétaire de séance :

Aurélie GROSSO